



Adhérer à FO OUI mais pourquoi ?

Pour débiter, un peu d'histoire :

Tout commence en 1895 sous l'appellation CGT. Puis est apparue, en 1948, la CGT-FO, créée à l'initiative de militant(e)s refusant l'emprise du parti communiste sur la CGT.

Désormais, notre syndicat est communément appelé **Force Ouvrière**.

Le principe et la pratique de l'indépendance syndicale sont au cœur de notre comportement, de nos analyses, de notre rôle.



Cette indépendance vaut à l'égard des partis politiques, des gouvernements, de l'État, du patronat et des religions.

Ainsi, par principe **Force Ouvrière** ne prend pas position à l'occasion des consultations politiques électorales à tous les niveaux.

À l'origine, au plan syndical, de la création de nombreuses structures de protection sociale collective (Unédic - Retraites complémentaires notamment), nous sommes des femmes et des hommes libres, ensemble pour acquérir une force nous permettant de défendre vos droits, d'en obtenir de nouveaux, de nous faire respecter.

Nos valeurs : Liberté, démocratie, indépendance.

À ce jour, l'ensemble des négociations en entreprise, dont les NAO (salaires, temps de travail, congés), le suivi des accords de prévoyance et de mutuelle santé, le respect de l'application de notre convention collective, l'assistance des salariés en difficulté relèvent toujours des organisations syndicales.

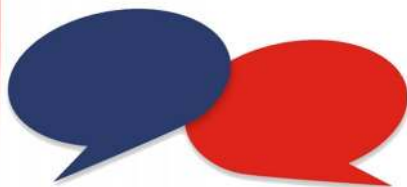
Il n'existe pas d'alternative.

Les syndicats restent donc bien totalement d'actualité et **Force Ouvrière** y tient toute sa place.



Notre rôle : Employés, Cadres, Jeunes ou Anciens.

Nous représentons en effet l'ensemble des salariés de l'entreprise.



Nous préférons négocier, plutôt que casser, mais nous savons hausser le ton, dans l'intérêt commun, lorsque c'est nécessaire !

Vos élus **FO** participent aux négociations, assurent la remontée d'information et défendent vos droits.

Ils sont Force de propositions et vous assistent dès que vous nous sollicitez.

La culture de notre entreprise évolue.

Le sociétaire est devenu un client, le conseiller est dorénavant un vendeur et il en va de même pour l'ensemble des collaborateurs de notre groupe.

Nous sommes ouverts aux changements mais pas à n'importe quel prix et surtout pas aux détriments des droits des salariés !



Il est temps de réaffirmer nos valeurs mutualistes, de plus en plus mises à mal par notre Direction.

Nos métiers changent et pour certains il paraît même qu'ils seraient menacés de disparaître.

Nous devons donc, plus que jamais, nous défendre et anticiper les évolutions futures.

Unis nous sommes plus forts!

**Employés, Cadres, Jeunes ou Anciens : prenez votre avenir en main,
Rejoignez nous !**

La cotisation syndicale est adaptée en fonction de la catégorie socio-professionnelle et du salaire de l'adhérent.

Elle est déductible des impôts à hauteur de 66% de son montant.

Bien évidemment, l'adhésion syndicale est anonyme et **Force Ouvrière** respecte totalement cette confidentialité.

N'hésitez pas, n'hésitez plus : rejoignez nous !

www.fo-matmut.org – contact@fo-matmut.org

FO, le syndicat des Employés et des Cadres Matmut